POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Ville de Bonaventure

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire — 4

Mot du comité — 5

Vivre à Bonaventure — 6

Introduction à la démarche — 7

Définition de la famille et principes directeurs — 9

Axes d'intervention et objectifs — 10

Conclusion — 14

VOTRE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Une politique à l'image de notre communauté. À la lecture de cette politique, c'est ce sentiment qui vous habitera. Toutes les réflexions faites ont permis de vous présenter un plan d'action sur cinq axes qui caractérisent très bien ce que nous sommes, et ce, pour l'ensemble des familles de notre communauté.

Les réalisations faites depuis les dernières années ont donné des résultats et un niveau de satisfaction très apprécié. La mise à jour de cette politique permettra de poursuivre la démarche tout en considérant des éléments phares, soit le transport actif, la vie de quartier et l'implication citoyenne. Pour ce faire, nous devrons maintenir notre comité actif et nous assurer de faire les ajustements nécessaires pour assurer cette qualité de service qui nous distingue.

En terminant, je tiens à remercier les membres du comité pour leur énergie, leur créativité et leur engagement.
Je tiens aussi à remercier l'équipe des loisirs pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Roch Audet,
Maire

La Politique familiale est venue d'une préoccupation du conseil municipal de préserver au sein de la communauté cette valeur identitaire qu'est la famille et ainsi favoriser un environnement où il fait bon vivre.

Lors d'une première version de la politique, un processus de consultation auprès des citoyen.ne.s avait permis de dresser la liste des axes prioritaires de la politique ainsi que plusieurs objectifs s'y rattachant. À l'automne 2019, nous nous sommes réunis pour former un nouveau comité afin d'analyser les besoins des familles d'aujourd'hui et d'actualiser cette politique, en plus d'élaborer un plan d'action triennal.

Nous sommes fiers de vous présenter une politique familiale qui vous ressemble, destinée à durer et à s'adapter aux circonstances du milieu. Nous souhaitons que la population et le conseil municipal se l'approprient et en fassent une valeur première quand vient le temps de penser au développement de la Ville. Cette politique se veut une référence et pose des balises pour construire un avenir dont le cœur est la famille.

Il faut la lire, la partager et l'adopter, tous ensemble!

Membres du comité

(de gauche à droite)

Véronique Gauthier
(conseillère municipale)

Dominic Babin

Julie Loubert
(Ville de Bonaventure)

Benoit Poirier
(Ville de Bonaventure)

Isabelle Roy

Simon Labbé-Deslauriers

Maxime Babin

Joanie Robichaud
(Absente de la photo)

VIVRE À BONAVENTURE...

Notre ville propose un vaste choix en matière de vie sportive et de loisirs. On y trouve entre autres le Centre récréatif Desjardins, la piscine Marylène-Pigeon, des parcs aménagés et des secteurs piétonniers sécuritaires comme la piste multifonctionnelle qui s'étale en bordure de la mer et s'insère au cœur du village.

La Ville de Bonaventure se démarque par son offre en matière de culture. En plus de la bibliothèque, plusieurs organismes et événements s'arriment et assurent une vie culturelle riche et florissante. Des événements sportifs rassemblent les amateur. trice.s, différents clubs et associations occupent nos plus jeunes et des organismes familles offrent des services personnalisés très précieux pour celles-ci.

De nombreux citoyen.ne.s s'impliquent et s'investissent dans cette vie communautaire. Le sentiment d'appartenance des gens de Bonaventure est fort et significatif. Plusieurs jeunes familles choisissent Bonaventure comme milieu de vie, gageons qu'ils développeront ce sentiment d'appartenance en bien peu de temps!

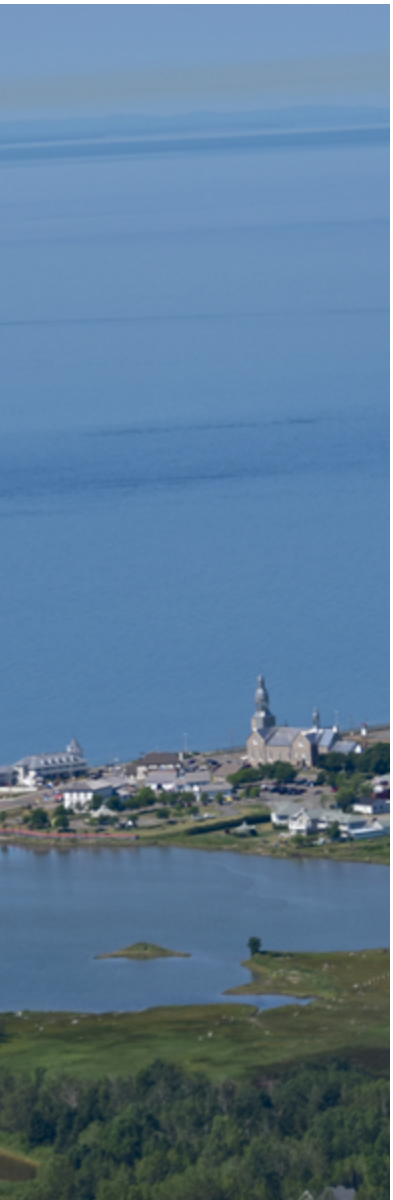

Bonaventure se distingue par ses origines acadiennes et par cette belle diversité créée au fil des ans avec la venue de nouveaux arrivants. Elle se distingue par son histoire, son patrimoine et ses réalisations, mais également par la richesse de son environnement et ses paysages éblouissants. La beauté des lieux, la présence de la mer, de la rivière et du barachois, ainsi que l'horizon ouvert sur les terres agricoles et l'arrière-pays créent une atmosphère unique où il fait bon vivre. Lieu central dans la Baie-des-Chaleurs proposant une gamme variée de loisirs et d'activités touristiques pour tous les âges, Bonaventure est un milieu de vie de qualité!

Vivre à Bonaventure, c'est faire partie intégrante d'une population accueillante et chaleureuse.

LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE (PFM)

L'adoption d'une politique familiale représente d'abord une reconnaissance formelle de la part du conseil municipal de l'importance des familles dans le milieu. Une politique familiale constitue un cadre de référence conçu à l'intention du conseil afin de le guider dans ses orientations. Par le biais d'une telle politique, les les élu.e.s municipaux sont appelé.e.s à penser et agir en fonction des familles dans l'ensemble de leur processus décisionnel.

OBJECTIFS DE LA PFM

Parmi les objectifs généraux qui sous-tendent l'implantation d'une politique familiale, on retrouve :

- **Faire de Bonaventure un milieu de choix pour les familles**
- **Assurer la rétention des familles et en attirer de nouvelles**
- **Renforcer le partenariat avec le milieu communau-taire**
- **Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie**
- **Favoriser la participation citoyenne et les initiatives du milieu**

LES ACTEURS DE LA PFM

LE CONSEIL MUNICIPAL ET L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le conseil municipal est, bien entendu, le point de départ et le porteur de la politique. La volonté du conseil d'agir efficacement en faveur des familles est primordiale pour la réussite de la démarche. L'administration municipale est également au cœur du processus, notamment en tant que responsable de la mise en œuvre de la politique. Il importe de mobiliser l'ensemble des services municipaux afin que les actions soient concertées et cohérentes. En bref, la Ville doit agir à titre de catalyseur dans la communauté afin de susciter l'intérêt et la concertation autour des objectifs de la politique.

LE COMITÉ POLITIQUE FAMILIALE

C'est par le comité que s'expriment la légitimité et la représentativité de la mise en œuvre de la PFM. Mobilisé pour l'élaboration de la politique, le comité aura également un rôle important dans la suite des choses : il assurera un suivi auprès du conseil municipal en plus de participer à la mise en œuvre de certaines mesures du plan d'action.

LES PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES

Les groupes communautaires qui agissent en faveur des familles sont des alliés stratégiques incontournables pour l'atteinte des objectifs de la PFM. La Ville de Bonaventure reconnaît l'apport essentiel du milieu communautaire dans l'épanouissement de nos enfants et de nos familles et souhaite renforcer son partenariat avec celui-ci afin de rendre l'offre de services à la population aussi harmonieuse et efficace que possible.

PRINCIPES DIRECTEURS

La Ville de Bonaventure considère la famille comme étant le lieu privilégié de développement et d'apprentissage des individus.

La Ville de Bonaventure considère comme essentiels pour le bien-être et l'épanouissement de ses familles les principes suivants : le développement durable, les saines habitudes de vie, le déplacement actif, la solidarité intergénérationnelle et la participation citoyenne.

La Ville de Bonaventure reconnaît l'importance de véhiculer et de promouvoir les valeurs suivantes : le sentiment d'appartenance, l'ouverture et l'accueil, l'équité et la préservation de son héritage historique et de ses milieux naturels.

La Ville de Bonaventure reconnaît l'importance de la concertation avec sa population et de la coopération avec les autres municipalités ainsi qu'avec les acteur.trice.s des milieux communautaire, scolaire, économique et culturel afin que l'action en faveur des familles soit la plus cohérente possible.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

POUR LA VILLE DE BONAVENTURE, LA FAMILLE EST LE CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ. CHAQUE CITOYEN.NE, PEU IMPORTE SON ÂGE, FAIT PARTIE D'UNE FAMILLE. LA PRÉSENTE POLITIQUE S'ADRESSE À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE BONAVENTURE.

AXE 1 :
LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

L'offre en loisirs, sports et culture est un élément incontournable pour l'épanouissement des familles. La richesse de l'offre en loisirs et en culture est présente à Bonaventure. Les défis principaux sont de maintenir cette offre et de tenter d'en faire profiter le plus grand nombre possible.

OBJECTIFS :

1. Maintenir l'offre en loisirs, sports et culture et la rendre plus accessible pour tou.te.s

2. Encourager le déplacement actif en adaptant l'offre en loisirs, sports et culture

AXE 2 :
VIE COMMUNAUTAIRE ET PARTICIPATION CITOYENNE

En sa qualité de palier de gouvernement le plus près des familles, la Ville est appelée à être proactive dans le milieu tant pour soutenir les partenaires communautaires que pour favoriser le bénévolat et la participation citoyenne.

OBJECTIFS :

1. **Valoriser l'implication bénévole**
2. **Renforcer le partenariat avec le milieu communautaire**
3. **Valoriser le rôle des aîné.e.s dans notre communauté**
4. **Susciter la participation citoyenne par le moyen d'une bonne communication**

AXE 3 :
SAINES HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Il est démontré qu'en adoptant de saines habitudes de vie, nous améliorons notre qualité de vie. De même, nos milieux de vie (à la maison, au travail, dans notre ville) ont un impact sur la qualité de l'air que nous respirons, notre façon de nous alimenter et de bouger. La Ville de Bonaventure désire multiplier ses actions visant l'amélioration de la qualité de vie parce qu'elle a à cœur le bien-être de sa communauté.

OBJECTIFS :

1. Faire la promotion de saines habitudes de vie

2. Sensibiliser la communauté aux questions environnementales

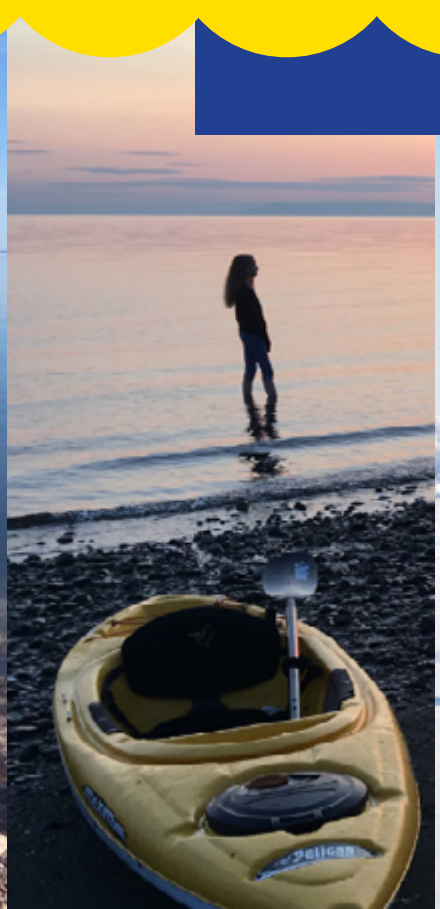

AXE 4 :
SÉCURITÉ, INFRASTRUCTURES ET HABITATION

La sécurité a des incidences majeures sur la qualité de vie. Bien qu'une grande majorité de la population de Bonaventure se sente en sécurité dans son milieu, la Ville entend jouer un rôle important dans le maintien d'infrastructures sécuritaires et accessibles, notamment en ce qui concerne les transports. D'autre part, afin de pouvoir accueillir davantage de familles au sein de sa communauté, l'habitation est au cœur des préoccupations de la Ville.

OBJECTIFS :

1. Améliorer le sentiment de sécurité de la population en ce qui concerne les différents modes de transport

2. S'assurer que les infrastructures sont accessibles et sécuritaires

3. Soutenir et faciliter les recherches de logement ou d'habitation pour les citoyen.ne.s

AXE 5 :
ADMINISTRATION MUNICIPALE

Les citoyen.ne.s utilisent nos services municipaux au quotidien et il est primordial de maintenir des standards élevés en la matière. La Ville de Bonaventure désire maintenir des liens privilégiés avec sa population. Elle doit donc offrir des services de qualité et contribuer à la création de conditions favorables au développement de la collectivité.

OBJECTIFS :

1. Adapter les pratiques administratives aux besoins des familles

CONCLUSION

La Politique familiale municipale de Bonaventure touche différentes dimensions de la vie citoyenne. La direction empruntée par cette politique vise à garder la famille au cœur de nos actions quotidiennes et à valoriser celles-ci continuellement. Un plan d'action a été établi pour les trois prochaines années, et ce, en partenariat avec le milieu.

Le comité qui a été formé pour l'actualisation de la politique demeurera en place pour collaborer à la réalisation de différentes actions et également pour effectuer le suivi de la politique tout en faisant des recommandations au conseil municipal. Il est ainsi appelé à jouer un rôle de représentant des familles auprès des élus.

LES FAMILLES SONT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS MUNICIPALES POUR L'AVENIR ET NOUS SOUHAITONS QUE LA QUALITÉ DE VIE PRÉSENTE À BONAVENTURE SOIT CONSERVÉE ET BONIFIÉE PAR CETTE POLITIQUE.

PLAN D'ACTION 2021-2023

Ville de Bonaventure

127, avenue de Louisbourg, Bonaventure (Québec) G0C 1E0

418 534-2313 | villebonaventure.ca

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Ville de Bonaventure